

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Charpentier, 17 août 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (265r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Charpentier, 17 août 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47887>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 août 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Charpentier](#)

Lieu de destination 9, rue Houdon, Paris

# Description

Résumé Godin demande à Charpentier, qui accepte l'emploi de secrétaire de Godin, quels appointements il demande pour entrer en fonction. Il souhaite que Charpentier vienne le voir à Guise pour savoir si leurs idées s'accordent.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise, 17 Aout 70

Monsieur Charpentier,

Votre acceptation ne laisse plus qu'une chose à déterminer entre nous : les appreçtemens que nous croirons nécessaire de faire pour entrer en fonctions.

Je sperre comme vous que vous pourrez trouver suffisante de moi une position stable ; elle peut néanmoins, comme vous le comprendrez vous-même, être laborieuse à certains, confortable à d'autres que l'expérience seule peut établir.

Tous nrait-il possible

venir à Guise causer de ces choses avec moi avant de prendre un parti. Je ferais dans tous les cas les frais du voyage.

Nous pourrions ainsi de part et d'autre mieux apprécier nos convenances personnelles dans la décision que nous allons prendre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération

Godard